



Pour les familles participant à l'arbre de Noël de la DREAL le mercredi 11 décembre à la salle des fêtes de Morre,

Merci de bien vouloir :

- acheter le cadeau dans le magasin de votre choix et **faire le paquet cadeau** (il peut y avoir plusieurs cadeaux par enfant),
- **inscrire le prénom et nom de votre enfant sur le paquet de façon lisible,**
- **rapporter les cadeaux au pôle Viotte jusqu'au lundi 09 décembre - 16h00** pour y être stockés

Les productions de dessins ou expressions libres sur le thème «**La boîte aux lettres du Père Noël**» des enfants participant au concours pourront être également déposées **jusqu'au lundi 09 décembre - 16 H 00**

Vous pourrez vous adresser à :

Eliane GILLET et Charline ROUX : bureau A3-129
Christelle GENTIT : bureau A4 - 137
Pascal MARLIN : bureau A4 - 206